



L'EAU en AUNIS entre SÈVRES et CHARENTE

Il y a deux ans, un groupe de travail de l'Association d'Histoire et de Géographie en Pays d'Aunis s'était mis en place pour radiographier tous les cours d'eau de l'Aunis avec les bassins versants et les étiers débouchant sur l'estran. Une aimable balade au fil de l'eau, mais l'actualité et les réalités vinrent s'imposer : sécheresse de 2022, inondations en 2023, conflits sur les bassines, fermeture des captages d'eau potable en Aunis, pesticides, etc. ... faisant de l'approvisionnement en eau un sujet majeur qui interroge de plus en plus nos concitoyens.

L'association d'Histoire et de Géographie devait se pencher sur le sujet, pour simplement poser des questions qui interrogent l'avenir de l'Aunis, sans vouloir forcément y répondre... Voilà le thème du sujet abordé par quatre conférenciers à Dompierre-sur-mer : L'eau en Aunis entre Sèvres et Charente.

La rencontre était introduite par Jean-Pierre Demezicq, ancien professeur d'histoire et de géographie, qui démontrait la formation de cette petite province par l'évolution des étiers et des petits ports de Xème au XVIIIème siècles. A partir de cartes, il montra que du nord au sud, d'Esnandes, Queue de vache (Marsilly), le Plomb (Nieul), des cours d'eau du Lafond au Rompsay, de St Jean des Sables (Angoulins) à Port Punay (Chatellaillon), sans oublier les petits ports de l'île de Ré, ce sont là les points de départ du sel et du vin, richesse de l'Aunis, protégés par des églises fortifiées, qui sont rassemblés ensuite dans la grande ville exportatrice, La Rochelle.

Guillaume Krabal, maire de Dompierre-sur-mer et vice-président de la CDA en charge de l'approvisionnement en eau potable, venait ensuite démontrer toute la complexité du sujet. Après des siècles où les marais ont été bouchés, asséchés, urbanisés, l'heure est à la renaturation, au « reméandrage », au stockage de l'eau qui s'en va bêtement à la mer. L'eau est un bien précieux et l'Aunis avec ses captages n'en fournit qu'un tiers des besoins pour la population, il faut aller chercher le restant dans la Charente et gérer l'acheminement. Quantité et qualité sont aujourd'hui assurés (l'eau distribuée est plus saine qu'il y a 30 ans), mais pour combien de temps ? L'heure est aux économies ...

La troisième conférence abordait la pluviométrie de l'Aunis. Henri Bonnet, ingénieur agricole et agriculteur lui-même à Sainte-Soulle fait des relevés depuis 1971. De plus il reprend l'étude de Ms Boiramée et Seigneurin qui ont étudié les relevés de 1777 à 1964. Les chiffres sont parlants : il pleut plus à Sainte-Soulle (880 mm) qu'à La Rochelle (770 mm). Cependant cette pluviométrie est très irrégulière. Concernant les besoins de la végétation, l'automne et l'hiver sont excédentaires, alors que le printemps et surtout l'été sont déficitaires. Les nappes calcaires ne retiennent pas l'eau qui retourne à la mer. Voilà le problème de l'eau en Aunis.

La dernière conférence était assurée par Jean-Louis Hillairet, président du syndicat des marais d'Andilly, Charron, Longèves et administrateur de l'UNIMA qui expliquait la complexité du bassin versant du Curé, seul fleuve de l'Aunis. Après avoir été ralenti dans le marais de Nuaille il se déverse sur les marais d'Andilly et croise l'écluse d'Andilly avant d'être rejeté à la mer. Ce cours d'eau envoie l'eau dans les marais à plus grande vitesse qu'autrefois et cela est dû à son mauvais entretien (berges encombrées, trouées par les blaireaux, etc...) et à l'urbanisation. Le dilemme se joue avec ces eaux du bassin versant et les eaux de la mer qui remontent dans les marais. Marc Jamain, de la société d'histoire d'Andilly concluait cette conférence en racontant l'histoire de l'écluse d'Andilly, sa construction, les interactions entre le Curé et le canal Marans-La Rochelle.

Trois artistes peintres avaient apporté des paysages de marais qui ornaient la salle : Noël Marchesseau, Annie-Claude Pechereau et Yves Lamoureux. Les 140 participants de cette rencontre repartirent satisfaits de la qualité des intervenants, la tête pleine de questions ...

Jean-Luc Dupas